



Parc
naturel
régional

des Monts d'Ardèche

CAUE
de l'Ardèche

URBA SESSIONS

> **Le b.a.-ba de l'urbanisme**

18h00-20h00

*Les grands repères en matière d'urbanisme
pour les élus cherchant à s'initier.*

> 5 lieux de rencontre :

Vinezac, le 22 janvier 2015, salle culturelle du Château

Andance, le 27 janvier 2015, salle communale Grasset

Privas, le 29 janvier 2015, CAUE de l'Ardèche

> St-Agrève, le 10 mars 2015, salle F. Roux, Pl. du temple

> Jauzac, le 12 mars 2015, Maison du Parc, Rochemure

Avec le soutien financier de :



ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Programme commun aux 5 rencontres



> 18h00 – Mise en situation : repérons ensemble les enjeux d’urbanisme.

Atelier collégial pour amener les participants à une première approche des enjeux de l’urbanisme en milieu rural.

> 18h30 – Les documents d’urbanisme et leur emboîtement.

Présentation synthétique pour s’initier aux différents documents d’urbanisme existants, mieux comprendre leurs complémentarités, leurs intérêts et limites.

> 19h00

Sessions sur Vinezac, Privas, St-Agrève, Jaujac

- Comment se servir de la Charte du Parc pour consolider son projet d’urbanisme.

Présentation illustrée d’exemples, pour montrer en quoi la Charte du Parc des Monts d’Ardèche permet aux communes de construire leur document de planification ou leurs projets d’aménagements, de façon à répondre à la fois aux enjeux économiques, sociaux et patrimoniaux.

> 19h00

Session sur Andance

- La mise en compatibilité des documents d’urbanisme à échelle communale avec le SCoT Rives du Rhône.

Evolution du SCoT Rives du Rhône.

Comment traduire les orientations d’un SCoT dans un PLU ?

Focus sur le schéma de secteur de la Côtinière rhodanienne.

> 19h30 – Les acteurs pour vous accompagner dans l’élaboration d’un document d’urbanisme

Pourquoi les mobiliser ? À quel moment ? Panorama des acteurs à solliciter de l’amont à l’aval d’une procédure d’élaboration ou de révision d’un document d’urbanisme, pour construire sereinement et solidement votre projet.

19h45 – Associer les habitants : Pourquoi ? À quel moment ? Comment ?

Les différentes façons d’associer les habitants et de s’entourer de compétences dans cette démarche.

Animation assurée par :

Sessions sur Vinezac, Privas, St-Agrève, Jaujac : CAUE de l’Ardèche / PNR des Monts d’Ardèche.

Session sur Andance : CAUE de l’Ardèche / SCOT Rives du Rhône

Inscriptions par mail au : caue-07@wanadoo.fr

Pour tout renseignement : 04 75 64 36 04

hpage-caue07@orange.fr / nsalinas@pnrma.fr